

### APTITUDE À LA CONDUITE DES ENGIN DE CHANTIER suivant la R482

Contenu et épreuves conformes au référentiel et à la recommandation CNAM / R482

PUBLIC / PRÉREQUIS	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Toute personne ayant à conduire, même occasionnellement, des engins de chantier</li> <li>➤ Être apte médicalement à la conduite des engins de chantier</li> <li>➤ Être âgé de 18 ans minimum</li> <li>➤ Disposer de ses équipements de protection individuelle</li> <li>➤ Savoir lire, écrire, comprendre et parler la langue d'enseignement de la formation.</li> </ul>
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Connaître et assimiler les règles de conduite et de sécurité appliquées à la conduite des engins de chantiers.</li> <li>➤ Se perfectionner à la conduite des engins de chantiers suivant la <b>R482</b>.</li> <li>➤ Favoriser la prise de conscience des participants sur leurs responsabilités et leur comportement de sécurité.</li> <li>➤ Permettre à l'employeur d'être en conformité avec la réglementation en vigueur.</li> </ul>
PÉDAGOGIE	<p>Pédagogie active en groupe restreint avec animateurs spécialisés et moniteurs diplômés.</p> <p>Visionnage de films, alternances d'apports théoriques et mises en situation pratique et tests qui pourront s'effectuer sur votre site.</p> <p>A la fin du stage, une documentation complète sera remise à chaque stagiaire.</p>
MATÉRIEL	<p>L'organisme peut fournir le matériel non disponible sur le site (vidéoprojecteur).</p>
DURÉE DÉROULEMENT	<p><b>AUTORISATION DE CONDUITE :</b> <i>(obligation du 05/12/1999)</i></p> <p>1 à 2 jours de formation théorique et pratique, préparation aptitude à la conduite selon l'expérience et le nombre de participants (effectif relatif au nombre de catégories avec un maximum de 6 participants pour 1 catégorie).</p> <p><b>REMISE À NIVEAU / RECYCLAGE:</b> <i>(Tous les cinq ans)</i></p> <p>Tous les cinq ans, conforme à la recommandation <b>R482</b></p> <p>1 journée de rappels théoriques et pratiques avec un effectif de 6 participants selon le nombre de catégorie</p> <p><i>Possibilité d'aménagement d'horaires spéciaux ou décalés, à la demande de l'entreprise, en fonction de ses charges de travail.</i></p>
VALIDATION	<p>Délivrance d'une attestation de Formation et d'une Autorisation de conduite de la (des) catégorie(s) correspondante(s).</p>

### **DÉROULEMENT ET THÈMES DÉVELOPPÉS**

*Les points ci-dessous seront plus ou moins approfondis selon la durée, le type de formation (Aptitude à la conduite initiale ou recyclage) et le niveau des stagiaires.*

- **Sensibilisation à la sécurité**
  - Statistiques des accidents du travail, leur coût
  - Identification et rôles des différentes instances de prévention et de contrôle
  - La notion d'équilibre et les cas de renversement
  - Les consignes de circulation interne et sur la voie publique
- **Le rôle du conducteur d'engins dans l'entreprise, ses responsabilités**
  - Réflexion sur la profession, ses dangers, ses obligations
  - Connaissance de l'environnement et respect du règlement intérieur
  - Compréhension des différents panneaux de matières dangereuses
  - Les consignes de conduite et interdictions formelles
  - Les consignes de sécurité en cas d'incendie
- **Connaissance du matériel**
  - Différents accessoires et équipements de manutentions
  - Description des différents types d'engins, leur catégorie et leurs applications
  - Présentation des organes de sécurité
  - Motorisations, circuits hydrauliques et systèmes de freinage
  - Composition, utilisation et mise en charge des batteries
  - Lecture et compréhension des diagrammes de charges
  - Importance des vérifications avant départ et des opérations de maintenance
- **La pratique**
  - Prise de poste, vérifications, contrôles et entretien
  - Essais réglementaires
  - Rappel et application des consignes de conduite générales et particulières
  - Prise en main de l'engin, démonstration, essais et simulations
  - Circulation à vide puis en charge, marche avant et arrière
  - Évolution en circuits balisés (slaloms) à plat puis sur un plan incliné
  - Règles de chargement ou de gerbage, respect des consignes
  - Entraînement au travail répétitif (sans notion de rapidité)
  - Évaluation finale, conforme aux épreuves prévues par la Recommandation **R482**